**1/ info Eglise verte**

**Pourquoi le label Église verte ?**

* Parce que nous croyons que Dieu se révèle aussi par son œuvre, et qu’il l’a confiée aux hommes qui doivent la cultiver et la garder,​
* Parce que la vie sur Terre est une bénédiction et montre l’amour de Dieu, et qu’agir pour la préserver est une façon d’aimer son prochain et d’agir pour la justice,
* Parce que la crise écologique nous engage à entendre le cri de la Terre qui “gémit en travail d’enfantement” (Rm 8,22) et à choisir, dans l’espérance, des modes de vie, prémices d’une création nouvelle réconciliée en Christ,
* Parce que le peuple de Dieu peut prier et agir pour apporter cet espoir au monde,
* Parce que nous avons conscience que c’est en nous convertissant ensemble que nous contribuerons à bâtir ce monde plus juste et écologique nécessaire à la survie de l’humanité.

​Le label n’est pas une fin en soi mais un outil d’encouragement et de progression. Il ne s’agit pas d’un label sur cahier des charges : avec son éco-diagnostic (questionnaire sur les pratiques écologiques de la paroisse) et son système de niveaux, il est accessible et permet d’évaluer sa progression ainsi que de discerner les actions à mettre en place, que la préoccupation écologique soit naissante ou déjà avancée. Il est à actualiser régulièrement.

La Paroisse Saint-Pierre/Saint-Jacques s’est engagée fin 2023 avec le niveau « Graine de Sénevé » et, avec son premier plan d’actions, elle a obtenu en 2024 son 2ème niveau « Lys des champs » ;